

Transfert Ile aux Enfants / Kentish Town

Feuille d'information APE, Avril 2010

Depuis l'annonce de l'achat des bâtiments le 30 novembre 2009 et la réunion d'information à laquelle tous les parents étaient invités le 12 janvier 2010, l'APE (Association des parents d'Elèves) a souhaité faire partie de la construction de ce projet. Depuis, L'APE travaille en étroite collaboration avec

- Michel Monsauret (Service culturel de l'Ambassade), que Quitterie Jarrosson (présidente de l'APE) et Stéphanie Hess ont rencontré le 8 février 2010,
- le comité de gestion de l'Ile aux Enfants (Quitterie Jarrosson et Stéphanie Hess assistent aux réunions (Board Meetings) du comité de gestion (sans droit de vote)
- Sophie Routier, consultante pour le comité de gestion et acteur clef dans la création de ce projet

Un sous-groupe de travail de l'APE quand au suivi du projet a été créé. Les personnes qui participent de façon active à ce sous-groupe de travail sont Quitterie Jarrosson, Stéphanie Hess, Stéphanie Brun, Laurence Biragnet, Bénédicte Ricci, Camilla Zeyssoff, Anne Collis et Sophie Trémolet. Vous pouvez contacter chacune de ces personnes si vous souhaitez plus de clarifications ou vous joindre à nous.

Vos réponses à notre questionnaire ont clairement montré que les parents avaient un besoin important d'information. L'APE vous informe donc des évolutions du projet.

Veillez noter que ces informations n'engagent ni la responsabilité de l'APE ni celle du comité de gestion : le projet étant en cours de construction, il n'est pas exclu que ces informations évoluent.

Voici donc les réponses à vos interrogations dans la mesure où nous pouvons y répondre:

Quels sont les acteurs du projet ?

Suite à une demande de la communauté française réunie dans le cadre du Plan Ecole¹, les services culturels de l'ambassade ont piloté des groupes de travail, dont la création de Kentish Town en découle. Le projet a pu se réaliser grâce au soutien important de notre ambassadeur et du service culturel de l'ambassade et un apport financier initial de l'ambassade.

FEPT (French Education Property Trust), propriétaire des nouveaux locaux à Holmes Road, a été mis en place par l'ambassade de France. FEPT, association à but non lucratif (« Charity »), a contracté l'emprunt auprès des banques pour le financement du projet.

L'AEFE² (Agence pour l'enseignement français à l'étranger) sera l'opérateur de l'établissement et l'école sera conventionnée (comme l'Ile aux Enfants actuellement). Dans le cadre de cette convention, l'AEFE nommera le nouveau chef d'établissement et pourvoira les enseignants français (titulaires du diplôme de l'éducation nationale).

Qui dirigera la nouvelle école ?

Le nouveau directeur de l'Ile aux Enfants, nommé par l'AEFE, prendra ses fonctions en septembre 2010 et gèrera en étroite collaboration avec l'ambassade et le Lycée Charles de Gaulle, la transition vers le nouvel établissement dont il prendra probablement ensuite la direction du primaire.

¹ <http://planecoleroyaumeuni.blogspot.com/>

² <http://www.aefe.diplomatie.fr/>

Le comité de gestion de l'Île aux Enfants est en attente d'une proposition de gouvernance de la future école. Cette proposition venant de FEPT et l'ambassade devrait se concrétiser mi-Avril.

Le nouveau board, qui aura la responsabilité de la gestion financière de la nouvelle école, sera très probablement formé en partie de représentants de parents élus et de membres d'entreprises. L'APE a de plus fait savoir qu'il serait très souhaitable que des représentants de la communauté locale avec des liens avec le local council soient aussi représentés sur le board.

Qui recrutera les enseignants ?

Comme cela est le cas aujourd'hui, le chef d'établissement, nommé par l'AEFE, aura la responsabilité du recrutement des enseignants français via l'AEFE et des enseignants anglais locaux (en collaboration avec le comité de gestion, celui étant l'employeur des enseignants anglais). Le Lycée Charles de Gaulle dont le souhait est que Kentish Town soit une réussite effectuera un transfert de compétence. Un certain nombre d'enseignants du secondaire proviendra donc directement du Lycée.

Qui finance le projet ?

FEPT a emprunté £26 millions sur 25 ans pour financer l'achat des locaux. Il espère obtenir des dons d'entreprises afin d'accélérer le remboursement du prêt.

Une garantie d'Etat apportée par l'**Anefe**³ (Association nationale des écoles françaises de l'étranger) devrait assurer des taux d'emprunt très favorables. Le comité des Prêts de Anefe s'était réuni le 22 février dernier pour approuver le projet. Une commission interministérielle destinée à entériner la décision se tiendra le 27 avril.

Quels seront les critères d'admission ?

Les critères d'admission seront définis par le nouveau comité de gestion et seront très probablement similaires aux critères d'admission du Lycée et de l'Île aux Enfants dont le premier est la priorité aux frères et sœurs d'un élève déjà inscrit dans l'école.

Une carte scolaire va-t-elle s'appliquer ?

Une carte scolaire est la répartition des élèves dans un établissement en fonction de son code postal d'habitation. Pour l'instant, la carte scolaire n'est pas encore envisagée pour les premières années. Celle-ci dépendra des frais de scolarité et du remplissage de l'école. L'objectif principal est bien sûr de remplir au plus vite ce nouvel établissement. Il est prévu que les nouveaux arrivants (ex. français arrivant de France) seront orientés en priorité sur Kentish Town.

Mon enfant sera-t-il obligé de retourner à Kentish Town après avoir étudié une (ou plusieurs) année(s) au Lycée Charles de Gaulle ?

Non, votre enfant pourra rester au Lycée Charles de Gaulle. Il ne peut être désinscrit contre sa volonté. Il aura par contre la possibilité de retourner à Kentish Town s'il le souhaite.

³ <http://www.anefe.fr/>

Qu'en est-il de l'enseignement bilingue ?

L'enseignement sera conforme aux instructions officielles de l'Education Nationale avec une volonté de promouvoir l'anglais. Le bilinguisme est une volonté de l'ambassadeur et de l'AEFE. Le projet pédagogique sera défini dans le courant du premier trimestre 2010 par le prochain chef d'établissement.

En attendant, l'APE va créer un groupe de travail en collaboration avec le service culturel de l'ambassade dans la mise en place du bilinguisme de cet établissement. Tous les parents qui souhaitent faire valoir leurs idées à propos de l'enseignement bilingue sont priés de contacter l'APE. La première réunion se fera le vendredi 7 mai aux services culturels de l'ambassade.

Quels seront les frais de scolarité ?

Les frais de scolarité seront définis par le comité de gestion de la nouvelle école suivant le même principe de gestion actuel. Ils seront calculés en fonction, entre autres, du loyer et du taux de remplissage de l'école dès les premières années. Les indicateurs actuels montrent que les frais de scolarité devraient être dans le même ordre de grandeur que les frais actuels à l'île aux Enfants. L'APE a fait savoir lors de groupes de travail qu'il était important de ne pas avoir de grandes disparités entre les frais de scolarité du Lycée et ceux de la nouvelle école.

Pourquoi les PSM et MSM sont elles supprimées ?

La priorité du plan Ecole était la création de places en collège. A l'origine, le projet était d'ouvrir un collège à proximité de South Kensington. L'idée d'y adjoindre du primaire n'est arrivée qu'après que le site de Holmes Road et sa proximité d'avec l'île aux Enfants ait été identifié. Il fallait avoir 12 classes de secondaire au moins pour que le collège soit viable (horaire et statut des enseignants). Les 700 places disponibles sur le site ont par conséquent été allouées comme suit :

Cycle pédagogique	Classe	Nb Enfants / classe	Nb classes par niveau	Nb d'enfants total
Maternelle	GSM	25	2	50
Primaire	CP	25	2	50
	CE1	30	2	60
	CE2	30	2	60
	CM1	30	2	60
	CM2	30	2	60
Secondaire	6eme	30	3	90
	5eme	30	3	90
	4eme	30	3	90
	3eme	30	3	90
Total			24	700

Que prévoit l'Île aux Enfants pour les enfants qui auraient dû entrer en PSM en septembre 2010 ?

Les enfants qui étaient inscrits et qui auraient dû commencer leur scolarité en Petite Section à l'Île aux Enfants en septembre 2010 ont reçu une lettre de l'Île aux Enfants pour leur garantir la priorité pour intégrer la nouvelle école en Grande Section en septembre 2012.

Que propose l'Île aux Enfants pour la scolarisation de mon enfant en attendant qu'il entre en Grande Section ?

Au jour d'aujourd'hui, l'Île aux Enfants n'est malheureusement pas en mesure d'offrir une solution pour les deux premières années de maternelle.

En revanche, des initiatives privées se mettent en place. Veuillez trouver plus d'informations en annexe.

Où en est-on dans les travaux de rénovation ?

Des travaux de nettoyage des bâtiments (amiante, échafaudage) ont commencé mi-mars et se sont finis le jeudi 1^{er} avril.

Cependant les travaux de construction ne peuvent réellement commencer avant que les autorisations (planning permissions) soient obtenues de Camden Council. Les architectes espèrent obtenir ces autorisations mi-juin au plus tard. Les travaux doivent impérativement commencer avant fin juin 2010 pour pouvoir ouvrir l'école en septembre 2011. Le processus d'appel d'offre auprès des entreprises de construction est en cours.

Que se passera-t-il si les travaux ne sont pas terminés en septembre 2011 ?

La pression est très forte auprès des architectes qui sont pleinement conscients des délais très serrés et tout sera fait pour que l'école ouvre ses portes en septembre 2011. FEPT est cependant tout à fait conscient de la nécessité de mettre des dispositions en place en cas de retard. Le nouveau comité de gestion, en accord avec FEPT, devra se charger de ce plan. Le bail de l'Île aux Enfants à Vicars Road se termine en 2012. Il sera donc possible d'utiliser ces bâtiments pendant une période transitoire.

Où seront pratiquées les activités sportives ?

Il n'y a pas de gymnase dans la nouvelle école. La salle de cantine sera une salle polyvalente et servira donc de salle de gymnastiques pour les primaires. Les cours de récréation seront également des plateaux sportifs (terrain de sport tracé au sol). Certaines classes iront à Talacre et d'autres à la piscine de Kentish Town (qui ouvre ses portes en septembre 2010). Il se peut que les enseignants identifient d'autres possibilités sportives en location externe.

Le nouveau directeur aura dès septembre 2010 la tâche de mettre en place l'emploi du temps et de s'assurer que tous les enfants participent aux activités sportives selon les réglementations définies par l'Education Nationale.

Y-aura-t-il des after-school clubs ?

L'agrandissement des locaux permettra l'organisation d'« after school clubs ». Ces activités seront mises en place pendant l'année scolaire 2010-2011 et l'APE compte y jouer un rôle actif.

Quel sera le nom de cette nouvelle école ?

L'ambassadeur aimerait savoir quel nom les parents souhaiteraient donner à cette nouvelle école. Si vous avez une idée, merci de l'envoyer avant mi-mai à quitterie.jarrosson@libertysurf.fr.

ANNEXE : Initiatives privées - Ecoles Maternelles

1) La Petite Ruche, Bilingual Busy Bees (La Petite Ruche),

La Petite Ruche, Bilingual Busy Bees (La Petite Ruche), un établissement bilingue reconnu par l'Ofsted, ouvrira ses portes en Septembre 2010. Le programme de La Petite Ruche sera, dans un premier temps, limité à 9 enfants âgés de 3 et 4 ans (c'est à dire les enfants nés en 2007). La Petite Ruche est située à Kentish Town, une courte distance à pied de l'actuel établissement scolaire de l'Île aux Enfants sur Vicars Road et aussi très proche de la future école Française dont l'ouverture est prévue en 2011.

Notre mission à La Petite Ruche est de fournir une éducation bilingue Français-Anglais pour des enfants entre 3 et 5 ans dans une atmosphère intime, créative et multiculturelle. Chaque activité éducationnelle est conçue par nos enseignants qualifiés et reste fidèle aux standards du Programme Officiel du Ministère de l'Education Nationale français ainsi qu'à ceux du "Early Years Foundation Stage for under Fives" du Département de la Famille et de l'Education anglais.

Nous invitons tous les parents intéressés à venir visiter La Petite Ruche pendant la journée portes ouvertes qui se tiendra dans le courant du mois de Mai (la date exacte reste à communiquer). La priorité d'inscription sera accordée aux familles de L'Île aux Enfants en fonction de leur date de soumission jusqu'à la fin du mois de Mai. Passé ce délai, pour autant qu'il reste des places disponibles, celles-ci seront offertes aux autres familles sur liste d'attente.

N'hésitez pas à contacter Marta Bekele à l'adresse email suivante pour toute information complémentaire: razeeyo@hotmail.com

2) Les Petites Etoiles : une école maternelle en gestation

Les Petites Etoiles est un projet d'école maternelle bilingue proche de la nouvelle école de Kentish Town. Ce projet a été mis en place pour répondre à une double demande : scolarisation en petite et moyenne section d'une part, bilinguisme d'autre part.

Le projet.

Les Petites Etoiles ouvrira ses portes aux enfants entre 2 et 5 ans. Son programme bilingue aura pour vocation de préparer simultanément à l'entrée en Grande Section française et en école britannique (Reception). Deux équipes d'enseignants qualifiés, l'une francophone et l'autre anglophone, prendront en charge les classes en alternance par demi-journée. Le contenu pédagogique et l'encadrement seront déterminés de manière notamment à pouvoir demander l'homologation un an après l'ouverture.

Par ailleurs, l'intérêt croissant des Britanniques pour les langues étrangères devrait permettre d'accueillir aussi des élèves anglophones qui poursuivront éventuellement leur scolarité en école britannique.

A noter : les Petites Etoiles sera ouverte de 8h à 18h, 48 semaines par an.

Les étapes.

Le financement de l'école est en place. Le manager est en train d'être recruté ; il s'agit de la personne qui sera l'interlocuteur de l'Ofsted et qui garantira le respect des réglementations en vigueur. Cette personne doit être nommée 6 mois avant l'ouverture de l'école.

Deux incertitudes de taille subsistent néanmoins : le bâtiment et la date d'ouverture. Même si certaines pistes immobilières ont de fortes chances d'aboutir, il n'est pas encore possible d'annoncer une location certaine. Il est toutefois vraisemblable que Les Petites Etoiles puisse ouvrir ses portes entre novembre 2010 et mars 2011.

L'équipe.

Amandine Maxwell- Alys, qui a deux enfants à l'Île aux enfants, est le moteur de ce projet. Elle est également devenue experte en recherche de locaux D1 !

Olivier Bertin évolue depuis son arrivée à Londres il y a 16 ans dans le milieu scolaire français. Après avoir enseigné le sport au Lycée Charles de Gaulle, il gère actuellement une agence de cours particuliers pour scolaires francophones. Il a également participé aux réunions du plan école en tant que membre de l'Assemblée des Français de l'Etranger

Philippe Fraser est à la tête d'une école maternelle bilingue basée à Angel (Mars Montessori Bilingual Nursery). La liste d'attente et la réputation de l'école sont liées à qualité de l'enseignement qui y est dispensé ("good" Ofsted rating). Philippe est particulièrement au fait de la législation britannique

Amandine, Olivier et Philippe sont ne manqueront pas de vous tenir informés des évolutions du projet et vous assurent qu'ils vont continuer de travailler très activement à une ouverture d'école qu'ils souhaitent aussi rapide que possible.